

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)



UN MOT DE L'EXÉCUTIF

Un conseil général pour lancer l'année 2010

Du 22 au 25 février dernier, les membres du conseil général se sont réunis à Montréal. Malgré un ordre du jour très chargé, ces quatre jours d'échanges d'informations et de débats n'auront pas été vains. Nous avons profité de cette rencontre pour aborder les sujets touchant de près l'actualité de notre vie syndicale. En effet, durant cette rencontre, les membres de l'exécutif ont présenté les travaux effectués au cours de 2009 ainsi que leur plan de travail pour 2010. Tous ces travaux, de même que les états financiers, vous seront présentés au cours de la tournée prévue ce printemps.

Vie syndicale

Même si nous venons de signer notre convention collective, les mois et les années à venir s'annoncent très chargés. Avec l'implantation de la nouvelle convention collective, nous

pouvons affirmer sans hésitation que les dossiers ne manqueront pas. En plus des priorités annoncées dans la parution au mois de décembre 2009, où l'on présentait les enjeux de la rationalisation des heures travaillées en succursale, la valorisation des emplois du groupe bureau ainsi que du dossier très politique des agences, les délégués régionaux ont profité du conseil général pour exprimer plusieurs préoccupations, telles que la multiplication des mesures disciplinaires, l'éthique de vente, l'arrivée de nouvelles technologies, la santé et sécurité au travail et les importations privées. Autant de défis auxquels le SEMB SAQ (CSN) avec ses membres devra relever.

Au plaisir de vous revoir en grand nombre lors de l'assemblée générale.

L'exécutif du SEMB SAQ (CSN)

Dans ce numéro :

Un conseil général pour lancer l'année 2010	P01	Vague de syndicalisation dans le Bas St-Laurent	P05
Le chef négociateur de l'équipe syndicale de notre toute première convention collective s'éteint	P02	Les travailleurs des marchés Coop-IGA de Rimouski	P06
La grande sœur Ontarienne de la SAQ menacée?	P03	Votre syndicat est à la recherche de militants	P09
Dénoncez les rois hypocrites	P04	Un nouveau dans l'équipe de santé et sécurité au travail!	P09
		Le caissier	P10



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: info@semb-saq.com / www.semb-saq.com

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 02

HOMMAGE À UN PIONNIER

Le chef négociateur de l'équipe syndicale de notre toute première convention collective s'éteint

Le 11 février dernier, le Québec tout entier s'est attristé de la mort de Pierre Vadeboncoeur. Son décès a particulièrement ébranlé les milieux syndical et politique « qui parlent de lui comme de celui qui a réinventé le syndicalisme et aidé le Québec à sortir de la grande noirceur »¹. Avocat de formation, mais aussi (et surtout) homme de lettres, il publiera de nombreux essais et ouvrages, dont la *Ligne du risque*, en 1963, qui deviendra un classique de la Révolution tranquille. « Il fut le maître à penser de toute une génération de Québécois, se faisant le promoteur d'une conscience politique et sociale développée et d'un esprit critique. Il a aussi prôné la liberté de parole et la démocratie sur toutes les tribunes ».²

Vadeboncoeur a également travaillé à la CSN comme conseiller syndical entre 1950 et 1975. Il participa, entre autres, à la déconfessionnalisation de la centrale. Ainsi, il fut mandaté par la CSN pour négocier la première convention collective des employés de la Régie des alcools du Québec. Au côté de René Chartrand, notre premier président, il mènera un combat sans précédent, celui de 3000 traîneux de pieds qui souhaitent la mise en place d'un régime collectif de travail là où règne un régime anarchique. La Régie des alcools était en effet, à cette époque, dominée par le parti au pouvoir; les travailleurs « subissaient le mépris des politiciens qui les plaçaient à la Régie, pour ensuite les faire jeter à la rue comme des chiens sur un simple coup de téléphone quand le pouvoir changeait de couleur »³. La sécurité d'emploi fut donc un des premiers enjeux de cette toute première bataille. Une grève sera déclenchée le 4 décembre 1964 qui

se terminera le 11 février 1965 par la signature de la première convention collective du SEMB, mettant ainsi fin au « règne du patronage »⁴. Cette sécurité d'emploi complète finalement arrachée par l'équipe de négociateurs de Pierre Vadeboncoeur représente la grande victoire de cette négociation, « la conquête de la dignité. Un monde nouveau commence. Finis les congédiements arbitraires. Terminée l'ère de la protection. Exit la mafia politique bleue ou rouge. Dorénavant, les seuls patrons seront ceux qui gèrent la Régie. Pour le meilleur ou pour le pire ».⁵

Merci M. Vadeboncoeur pour cette sécurité d'emploi, et pour tout le reste aussi.

Émilie Nolet-Rousseau
Vice-présidente responsable des assurances, prévention, réparation et régime de retraite SEMB SAQ (CSN)

¹Mélissa Guillemette, « Pierre Vadeboncoeur, l'homme qui a réinventé le syndicalisme », Le Devoir, Édition du 12 février 2010.

²La Presse canadienne, « Pierre Vadeboncoeur (1920-2010) - Mort d'un libre penseur », Le Devoir, Édition du 11 février 2010.

³Pierre Godin, *La révolte des traîneux de pieds*, Boréal, 1991, à la page 7.

⁴Archives radio de Radio-Canada, http://archives.radio-canada.ca/c_est_arrive_le/02/19/10882/.

⁵Pierre Godin, *La révolte des traîneux de pieds*, Boréal, 1991, à la page 118.

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 03

ALLIANCE INTERSYNDICALE

La grande sœur Ontarienne de la SAQ menacée ?

La LCBO menacée ?

Ne riez pas, car cette éventualité, dans la crise actuelle que traverse l'Ontario, est loin d'être aussi farfelue qu'elle en a l'air. Pris avec un déficit de plus de 20 milliards, le gouvernement libéral de Dalton McGuinty n'écarte aucune possibilité. Tout est sur la table, y compris la vente de sociétés d'État, dont la LCBO (Liquor Control Board of Ontario), équivalent ontarien de la SAQ.

L'Ontario a été particulièrement touché, encore plus que le Québec, par la crise en raison de l'effondrement des géants américains de l'automobile. Aussi, la vente en bloc de la société d'État peut être tentante, du moins à court terme; la LCBO est un géant plein de vigueur qui génère annuellement des ventes de 4 milliards en progression. La vente de la société ferait fondre le déficit d'un seul coup de façon radicale. À long terme, c'est une autre histoire, car le gouvernement se priverait alors du fort juteux dividende de 1,5 milliard versé annuellement par la LCBO....

Déjà en 2005, le gouvernement avait commandé une étude sur la privatisation intitulée: « Stratégie pour la transformation du système des boissons alcooliques en Ontario » (traduction libre) dont les conclusions pourtant favorables au privé n'avaient pas été appliquées.

Un groupe s'est récemment constitué et milite activement pour la privatisation de la LCBO à partir du site Internet endthelcbo.com. Le groupe appelle le gouvernement à appliquer ses propres recommandations du rapport de 2005 en privatisant le commerce de l'alcool, et fait circuler une pétition dans ce but sur le terrain et en ligne.

Comme le commerce de l'alcool est très majoritairement public au Canada, il est normal que de tels mouvements de privatisation émergent périodiquement, et on peut en voir le résultat aux É.-U., et surtout chez nous en Alberta depuis 1993 avec de piètres résultats; magasins souvent minables, prix parmi les plus élevés au pays, employés sans formation et mal payés, service et éthique quasi inexistant¹.

Des groupes comme *endthelcbo* trouvent des appuis en particulier chez beaucoup d'Ontariens qui sont de plus en plus frustrés par le manque de disponibilité des produits. En Ontario, la vente de vins et bières est toujours interdite dans les épiceries et dépanneurs, les heures d'ouverture souvent restreintes, et plusieurs traversent au Québec pour s'approvisionner.

La situation économique est loin d'être propice à une transaction aussi énorme que serait l'achat de la LCBO, mais c'est une situation qui appelle notre vigilance; la privatisation de la plus importante société d'État dans le domaine des boissons au Canada ne pourrait qu'avoir une forte influence partout au pays, et raviver les convictions de tous ceux qui rêvent de voir partout des liquor stores privés.

Yvan Lespérance
Délégué succursale de Mont-Joli

¹Pour en lire davantage sur la privatisation de la vente de l'alcool en Alberta, lire l'article du **Pionnier** de septembre 2008 intitulé « Mes vacances en Alberta, une tournée dans les liquor stores », que l'on peut encore lire à l'adresse suivante:
http://www.semb-saq.com/journal/2008_09_pionnier.pdf

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 04

ÉDITORIAL

Dénoncez les rois hypocrites

Le harcèlement est parmi nous 2

La suite...

Vous vous souvenez du premier chapitre de cet article s'intitulant (Dénoncez les rois hypocrites – Le harcèlement est parmi nous) parution mai 2004, vol. 39, no 2.

Du premier coup d'œil, ce texte était bien drôle et même surprenant, il relatait des trois types d'agresseurs, mais à bien y penser, cela avait beaucoup de sens et d'importance puisque plusieurs auteurs amoureux de l'étude comportementale chez l'humain, sous toutes ses formes, relatent les mêmes caractéristiques que ce traité chez l'individu en général..., mais aussi surprenant que cela puisse paraître, j'ai eu droit à plusieurs réactions très cocasses sur le sujet suivant la publication de cet article... Je me suis même surprise à regretter mon geste puisqu'on m'en a voulu à mort, mais cela valait le coup. Je vous en cite quelques-unes :

- 1- *Des gens désiraient valider avec moi leur attitude générale au travail;*
- 2- *D'autres étaient offensés;*
- 3- *D'autres se sont carrément fâchés et ont même réagi en crise de panique;*
- 4- *D'autres en ont bien ri;*
- 5- *On m'a même menacé en mon absence sur ce que j'avais écrit.*

Il y en a bien d'autres, mais je préfère révéler d'autres énoncés plus éducatifs sur le sujet.

Vous êtes maintenant en mesure de constater que les personnes qui réagissent mal à ces

documentations ou ces propos tabous, sont souvent des personnes qui se sentent menacées et peuvent ressentir l'étau se refermer sur leur comportement néfaste. Elles ont peur de perdre le contrôle sur les autres et pour elles, le contrôle, c'est vital. Ces mêmes personnes sont souvent agressives et très négatives dans leurs paroles. Il suffit de regarder dans la bonne direction et constater que leurs pensées sont toujours mal dirigées, ainsi elles perdent leur énergie positive et s'épuisent, ce qui a pour résultat final, la maladie ou les blessures corporelles et l'échec général de leur quotidien. Du même coup, ces mêmes gens malheureux désirent détruire les autres vies heureuses autour d'eux. On les surnomme les trafiqueurs d'influence.

Ces trafiqueurs d'influence agissent sournoisement, attendant le coup final pour vous évincer. Ils complotent en votre absence et ont toujours un sourire en plastique à vous adresser, vous savez, celui qui disparaît petit à petit lorsque vous attendez que le photographe enclenche le fameux déclic du flash! Enfin, voilà, celui-là!!! De plus, lorsque vous faites un bon coup, ces mêmes personnes cherchent l'erreur pour tenter de décourager l'entourage sur vos nouvelles idées que cela ne marchera pas, bref, ils ont la science infuse ces gens-là!!! Ils connaissent tout, tout, tout et sur tous les sujets.

Ce que je désire vous faire remarquer chez ces personnes, c'est qu'il ne suffit pas d'avoir nécessairement un contact direct avec un agresseur, mais qu'un agresseur ou des agresseurs peuvent faire les mêmes dommages

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 05

ÉDITORIAL

Dénoncez les rois hypocrites (suite...)

en usant de mépris ou d'hypocrisie pour monter leur manège, et dresser beaucoup de confusion autour de lui à propos d'autres personnes tout à fait à leurs affaires.

Avant de vous quitter, j'aimerais vous remercier de m'avoir lu et de vous concentrer sur vos propres réflexions sur le sujet, afin d'améliorer nos comportements généraux en succursale et surtout, de signifier toutes personnes qui influent négativement, soit par des gestes, des propos ou

toutes autres attitudes ou comportements néfastes contre un individu ou un groupe d'individus. Le harcèlement c'est l'affaire de tout le monde, et tout le monde a droit au respect et à une ambiance au travail exempt de toute violence sous toutes ses formes...

Merci et à la prochaine.

Nancy Gravel
Division 25

DES NOUVELLES DU BAS ST-LAURENT

Vague de syndicalisation dans le Bas St-Laurent

Raz-de-marée CSN à Rivière-du-Loup



Le Conseil central du Bas St-Laurent qui s'était donné comme mandat de développer la syndicalisation dans la région ne fait pas les choses à moitié! La campagne a commencé en août par les pompiers, puis la vague s'est transformée en raz-de-marée CSN à l'automne avec les « cols bleus », suivie de près par les brigadiers scolaires, les salariés du service des loisirs et finalement, une nouvelle section du Syndicat national de la sylviculture, le Groupement forestier Transcontinental.

Depuis août, ce sont donc pas moins de cinq requêtes en accréditation déposées à la Commission des relations du travail (CRT), visant à représenter des travailleurs de la région de Rivière-du-Loup, qui ont choisi de joindre les rangs de la CSN. Cette belle percée a été rendue possible grâce au travail de plusieurs militants pas mal éveillés! À tous ces travailleurs, bienvenue à la CSN !

Yvan Lespérance
Délégué succursale de Mont-Joli

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 06

DES NOUVELLES DU BAS ST-LAURENT

Les travailleurs des marchés Coop-IGA de Rimouski

DES TRAVAILLEURS QUI NOUS RESSEMBLENT!



Le ratio des employés à temps complet, les horaires de travail, le travail des cadres et des fournisseurs, la sous-traitance, tout cela sonne étrangement familier à nos oreilles. Ce sont des enjeux majeurs dans le renouvellement de la convention collective échue en novembre 2008 chez nos confrères des commerces du secteur privé. Rencontre avec Yohann Morneau, président du Syndicat des travailleurs de Coop-IGA Rimouski, qui nous parle avec intensité et conviction, avec les propos très intéressants d'un homme qui en a long à dire.

Monsieur Morneau, parlez-nous brièvement de votre syndicat.

Coop-IGA de Rimouski, c'est deux supermarchés d'alimentation et deux dépanneurs Sonic-Coop. Au total, c'est 196 syndiqués qui sont donc représentés par le syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN.

Les négociations chez vous faisaient partie d'un cadre de négociation coordonné. Expliquez-nous de quoi il s'agit.

C'est un regroupement d'une quarantaine de syndicats CSN du secteur de l'alimentation et de partout au Québec qui s'est uni pour coordonner

leurs négociations. Le principe est simple, les syndicats participants négocient simultanément en poursuivant des objectifs semblables, en s'efforçant de progresser au même rythme dans le but d'arriver à des résultats comparables à peu près en même temps.

Dans un secteur comme le nôtre où la concurrence est particulièrement féroce, les travailleurs cherchent à éviter, en s'unissant de cette façon, que ce soit le magasin offrant les pires conditions de travail qui impose son modèle à tout le secteur.



Confiance et bonne humeur

Quels étaient donc les grands enjeux de votre

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 07

DES NOUVELLES DU BAS ST-LAURENT

Les travailleurs des marchés Coop-IGA de Rimouski (suite...)

négociation ?

-- Le ratio des employés réguliers; on visait un ratio de 55% d'heures travaillées par des employés réguliers, ce qui représenterait la création de 17 postes au total.

-- La formation; les nouveaux employés sont formés (sic) « sur le tas ». Nous demandons 80 heures d'entraînement payées.

-- Le respect du travail des syndiqués; nos travailleurs en ont marre de perdre des heures à cause du travail des cadres, des fournisseurs et des sous-traitants!

-- Crédits pour congés occasionnels; congés personnels et fériés mobiles pour les temps partiels.

-- Meilleur accès à l'assurance collective pour les temps partiels.

-- Salaires; augmentations annuelles de 3% et salaire de base 0,30\$ au-dessus du salaire minimum; est-ce trop demander ??

Et comment se sont déroulées vos négociations ?

Péniblement! On a négocié pendant un an, avec de maigres résultats au goût des syndiqués. À part de petites ententes faciles, les points majeurs restaient sans solution. C'est pourquoi les syndiqués ont voté à l'automne 2009 à 81,6% pour entreprendre des moyens de pression afin de faire avancer la situation. Plus tard en octobre, la situation s'est encore envenimée avec le rejet d'une proposition globale d'IGA. Les syndiqués ont rejeté la proposition et accordé au syndicat

un mandat de grève à déclencher au moment opportun, et Yohann Morneau d'ajouter:

« Je suis heureux que les membres comprennent qu'il n'est pas question que l'on finance nos propres augmentations de salaire. C'est une question de respect! »



La manifestation du 14 septembre, un succès

Et des actions ont été entreprises ?

Le lundi 14 septembre dernier, une joyeuse manifestation a été organisée sur les terrains de l'un des supermarchés avec hot-dogs, musique et tracts, ceci afin de populariser nos revendications et démontrer notre solidarité syndicale. Un gros succès !

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 08

DES NOUVELLES DU BAS ST-LAURENT

Les travailleurs des marchés Coop-IGA de Rimouski (suite...)

Comment la Coop a-t-elle réagi ?

Comme toute entreprise, une injonction a été demandée...et aussitôt rejetée ! L'injonction aurait attaqué notre liberté d'expression comme travailleurs, d'autant plus que notre activité n'avait aucunement nui aux opérations commerciales.

En cas de grève, dans le cadre de la négociation coordonnée, que se passe-t-il ?

Les syndicats participants se soutiennent mutuellement en cas de grève ou de lock-out chez l'un ou l'autre de ceux-ci. Ainsi, un appui financier de 1\$ par membre est alors fourni par tous les travailleurs du regroupement, appui qui s'ajoute aux allocations de fonds de grève. Cette entente vaut jusqu'à ce que le dernier syndicat signe sa convention. Tout un exemple de solidarité !

Le règlement final, une conclusion qui nous ressemble aussi !

En effet, il est assez ironique de constater que les négos chez IGA se sont conclues de façon assez semblable à ce qui s'est passé chez nous. Le refus de l'offre globale et le mandat de grève ont été un tournant décisif. Devant l'impasse, le

conciliateur n'a eu d'autre choix que de soumettre une hypothèse de règlement aux deux parties, qui a ensuite été acceptée des deux côtés.

Dorénavant, 55% des heures seront travaillées par des temps complets. Augmentation des congés mobiles payés. Convention d'une durée de cinq ans. Salaires augmentés de 3% les deux premières années, 2% les années suivantes.



Yohann Morneau, président du Syndicat des travailleurs de Coop-IGA Rimouski

Bien sûr, on ne peut pas parler ici de grande victoire, mais il s'agit de gains obtenus par la détermination d'un groupe de syndiqués qui sont un exemple pour tout le secteur de l'alimentation, un secteur où il est très difficile de progresser. Des résultats qui réchauffent le cœur, et démontrent que l'organisation collective et les gestes de mobilisation nous permettent d'avancer même dans un contexte économique difficile.

Merci de ce témoignage, Yohann Morneau, un syndicaliste qui a visiblement à cœur les intérêts des travailleurs et travailleuses qu'il représente !

Yvan Lespérance
Délégué succursale de Mont-Joli

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 09

APPEL AUX MILITANTS

Votre syndicat est à la recherche de militants

Votre syndicat est à la recherche de militants désirant s'impliquer dans les différentes facettes de la vie syndicale. En effet, au cours des prochains mois, nous aurons des besoins spécifiques dans les domaines suivants : le journal syndical ; les relations de travail ; les enquêtes de griefs ; la santé et sécurité au travail ; ainsi qu'une participation active dans les comités paritaires.

Il y a quelques années, nous avons élaboré un formulaire intitulé « *Banque de militants* ». Cette banque s'est avérée au fil du temps très utile. Beaucoup parmi vous aviez signalé le désir de vous impliquer. Depuis lors, le syndicat s'est référé à plusieurs reprises à cette liste pour trouver des militants engagés.

Aujourd'hui, nous relançons la « *Banque de militants* » et invitons tous les membres intéressés à remplir le formulaire, et ce, même si vous l'avez déjà rempli dans le passé. Nous repartons notre liste à neuf. Vous trouverez ce formulaire sur notre site internet www.semb-saq.com sous l'onglet « Formulaires ». Vous n'aurez qu'à nous faire parvenir le tout par télécopieur au numéro suivant : 514-849-7914.

Même si vous n'avez pas d'expérience syndicale ou pertinente, n'hésitez pas à vous inscrire.

Hugues Legault

Vice-président responsable de l'information, de la mobilisation et de la vie syndicale
SEMB SAQ (CSN)

Un nouveau dans l'équipe de santé et sécurité au travail!

À la suite du départ de Vickie Michaud en congé de maternité, j'ai le plaisir de vous informer que Philippe Jonqua a été choisi pour la remplacer jusqu'à son retour. J'aimerais lui souhaiter la bienvenue ainsi que remercier toutes les personnes qui ont soumis leur candidature lors de l'affichage du poste. Vous êtes plusieurs à nous avoir signalé votre intérêt, sachez que nous garderons vos candidatures précieusement et que nous n'hésiterons pas à vous contacter une prochaine fois. J'en profite également pour souhaiter un beau bébé en santé à Vickie!

Vous pouvez rejoindre Philippe aux coordonnées suivantes pour toutes questions sur la santé et la sécurité, les invalidités ou le régime de retraite, au bureau au numéro 514-849-7754 ou sans frais 1-800-361-8427 poste 251 ou encore par courriel: pjonqua@semb-saq.com

Émilie Nolet-Rousseau

Vice-présidente responsable des assurances, prévention, réparation et régime de retraite
SEMB SAQ (CSN)

LE PIONNIER

VOL. 45 N°01

MARS 10

PAGE 10

CONCLUSION

Par souci d'environnement, ce journal n'est pas envoyé en version papier à votre domicile. Pour recevoir Le Pionnier et les communiqués du syndicat des employé-es de magasins et de bureaux par courriel, communiquez-moi votre adresse électronique à: hlegault@semb-saq.com

Vous avez quelque chose à dire? Vous avez une opinion, une idée ou même une caricature qui peuvent susciter l'intérêt chez vos collègues, écrivez-nous. Il va de soi que les propos vulgaires et diffamatoires sont proscrits. Ce journal appartient à l'ensemble des membres. Il n'en tient qu'à vous de le rendre vivant !

Vous pouvez faire parvenir vos textes au courriel suivant : hlegault@semb-saq.com ou par télécopieur au (514) 849-7914.

Hugues Legault
Vice-président responsable de l'information, de la mobilisation et de la vie syndicale
SEMB SAQ (CSN)

LE CAISSIER



Ont participé à la production de ce journal:

Mise en page :
Hugues Legault

Illustrateur:
Sylvain Bouton

Correction des textes:

Josée Nault
Rédaction :
Nancy Gravel
Hugues Legault
Yvan Lespérance
Émilie Nolet-Rousseau